

ECO'TRONICs : une action collective inédite pour les PME d'Ile-de-France, pour mettre en œuvre une démarche innovante d'éco-conception pour les produits comportant de l'électronique.

OBJECTIFS

- Respecter et anticiper les nouvelles **exigences réglementaires** européennes en matière d'**environnement**.
- Faire de l'Environnement un nouvel axe de **différenciation marketing**.

PROGRAMME

Vous êtes une PME* francilienne dont l'activité concerne l'électronique, ECO'TRONICs vous permet de réaliser :

- Un **pré-diagnostic de votre situation** : afin de définir le programme adapté à votre entreprise *Gratuit*
- Une **formation-action à l'éco-conception** dans votre entreprise : réalisée avec le support d'un outil de diagnostic spécialisé, cette action vous permet de déterminer votre stratégie environnementale *Gratuit*
- Des **audits individuels** : accompagnement organisationnel, aide à la reconception, éco-bilans, valorisations des résultats, test et contrôles des produits *Subventionné par ECO'TRONICs à 70 %*
- **Ateliers DEEE** : permettant de comprendre et de mettre en œuvre vos obligations en matière de gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques (1 demi-journée) *Subventionné par ECO'TRONICs à 50 %*
- **Formations RoHS** : 2 journées pour apprendre à maîtriser le processus de brasage sans plomb. *Subventionné par ECO'TRONICs à 50 %*

ECO'TRONICs : un programme d'actions individuelles pour répondre à un besoin collectif.

PARMI LES PRINCIPAUX ENJEUX : LES REGLEMENTATIONS EUROPEENNES

Deux directives européennes engendrent depuis peu des contraintes sur les producteurs d'équipements électriques et électroniques :

- La directive DEEE prévoit la collecte sélective et le traitement des appareils électriques ou électroniques en fin de vie.
- La directive RoHS interdit ou restreint l'utilisation de certaines substances jugées dangereuses telles que le plomb, le cadmium ou certains retardateurs de flammes.

Ces obligations imposent des évolutions dans la conception des produits ou des composants d'équipements électriques ou électroniques.

Parmi les produits concernés :

- Equipements informatiques et de télécommunications
- Matériels d'éclairage
- Outils électriques et électroniques
- Jouets, équipements de loisir et de sport
- Instruments de surveillance et de contrôle

Adopter une démarche d'éco-conception maintenant, c'est se préparer à répondre aux nouvelles attentes du marché suscitées par les nouvelles exigences environnementales.

CONDITIONS D'ACCES AU PROGRAMME

- PME implantées en Ile-de-France
- Employant moins de 250 personnes
- Chiffre d'affaires < 50 millions € ou bilan < 43 millions €
- Non contrôlées à plus de 25 % du capital ou des droits de vote par une ou plusieurs entreprises ne respectant pas la condition de taille précédente

NOS PARTENAIRES



ADEME



DÉLÉGATION RÉGIONALE ILE-DE-FRANCE



ILE-DE-FRANCE TECHNOLOGIE



Michel ROBIOLLE
JESSICA France
CEA de Saclay – Bât 446
91191 Gif sur Yvette Cedex
Tél. : 01 69 08 40 63
E-mail : michel.robiolle@cea.fr
www.jessica-france.fr
www.jessica-france.fr/documents/jessica_en_region/ecotronics



Linda LESCUYER
CODDE
23 rue Galilée - 75016 Paris
Tél. : 01 45 05 70 67
E-mail : codde@codde.fr
www.codde.fr

Papier Cyclus 100 % recyclé certification Ange Bleu N° RAL-UZ14. Eco-conception certifiée écolabel européen. Impression éco-responsable : recyclage des déchets toxiques, électricité produite à partir de sources 100 % renouvelables et Bilan carbone® pour la maîtrise des gaz à effet de serre.